

N°	1	2	1
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE.**

OBJET : - Renouvellement du CAE de Mme BUCHARD (poste de secrétaire comptable)	L'an deux mil sept Le vendredi 30 mars à 10 h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. SENEAL. Etaient présents : MM. AUBRY, BIGNON, DUHAMEL, GARRAUD, LOTTIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL. Absents excusés : MM. ARCILLON, COET, JUMEL, LACHEREZ, LOIN MAUGEZ. <u>- Renouvellement du contrat de travail de Mme BUCHARD</u> M. SENEAL signale que le contrat de travail de Mme BUCHARD, expirera en juillet prochain. Dans l'hypothèse où le conseil ne se réunisse pas d'ici cette période et soulignant sa satisfaction dans le travail fourni, il préconise de reconduire ce contrat.
DATE DE LA CONVOCATION : 8 février 2007 NOMBRE DE DELEGUES : En exercice 14 Présents 8 Votants 9	<i>Le conseil, après avoir entendu les propos du président SENEAL :</i> <i>• autorise le président à signer la convention entre l'ANPE pour le compte de l'Etat et l'Institution Bresle ainsi que le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour une durée de 6 mois en vue de satisfaire des besoins collectifs non satisfaits en matière de secrétariat comptabilité dotée d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35h à compter du 01 août 2007 et dont la rémunération sera versée sur la base d'un taux horaire égal à 146% du SMIC,</i> <i>• autorise le président à souscrire une convention et un contrat d'accompagnement dans l'emploi.</i> Les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 64 du budget 2007 de l'Institution.

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Francis SENEAL